

Le Dimanche 15/09 les exposants pourront s'installer de 7:00 à 8:30, heure à laquelle tous les véhicules des exposants devront dégager la surface d'exposition et regagner les aires de stationnement prévues, ceci afin de ne pas gêner la circulation des piétons et le passage des véhicules de secours.

Nous vous rappelons que le déroulement d'un vide grenier est soumis à une règlementation particulière et qu'il appartient à chaque exposant de le respecter scrupuleusement. Nous vous invitons à venir consulter cette règlementation en mairie.

Nom:	
NAÀtros limásiros	w 2.0
Mètres linéaires:	_x 3.0
Adresse:	
Tel:	

<u>Inscription avant le 09/09</u> en Mairie ou sur stlucienenfete@gmail.com ou au 06.95.29.23.28 Règlement en Mairie

